

ODD 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

MÉTADONNÉES

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou supérieur, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation formelles et non formelles au cours des 12 mois précédents, par sexe

Définition

Pourcentage de jeunes et d'adultes dans une tranche d'âge donnée (15-24 ans, 25-54 ans, 55-64 ans, 15-64 ans) participant à une éducation ou une formation formelle ou non formelle au cours des 12 derniers mois.

L'éducation et la formation formelles sont définies comme l'éducation dispensée par le système d'écoles, de collèges, d'universités et d'autres établissements d'enseignement formels qui constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps plein pour les enfants et les jeunes, commençant généralement à l'âge de 5 à 7 ans et continue jusqu'à 20 ou 25 ans. Dans certains pays, les parties supérieures de cette « échelle » sont constituées de programmes organisés combinant emploi à temps partiel et participation à temps partiel au système scolaire et universitaire régulier.

L'éducation et la formation non formelles sont définies comme toute activité d'apprentissage organisée et soutenue qui ne correspond pas exactement à la définition ci-dessus de l'éducation formelle. L'éducation non formelle peut donc avoir lieu à la fois au sein et à l'extérieur des établissements d'enseignement et s'adresser à des personnes de tous âges. Selon les contextes nationaux, il peut s'agir de programmes éducatifs visant à transmettre aux adultes l'alphabétisation, les compétences nécessaires à la vie quotidienne, les compétences professionnelles et la culture générale.

Mis à jour mars 2023

Mis à jour mars 2023

But

Montrer le niveau de participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à la formation de tous types.

Méthode de calcul

Le nombre de personnes appartenant à des groupes d'âge sélectionnés participant à une éducation ou une formation formelle ou non formelle est exprimé en pourcentage de la population du même âge.

$$PR_{AGi} = \frac{E_{AGi}}{P_{AGi}}$$

Où :

PR_{AGi} = taux de participation de la population du groupe d'âge i à l'éducation et à la formation formelles et non formelles.

E_{AGi} = scolarisation de la population par groupe d'âge i dans l'éducation et la formation formelles et non formelles.

P_{AGi} = population par tranche d'âge i .

i = 15-24 ans, 25-54 ans, 55-64 ans, 15-64 ans.

Interprétation

Une valeur élevée indique qu'une part importante de la population du groupe d'âge concerné a accès et participe à l'éducation et à la formation formelles et non formelles.

Type de source de données

Données administratives, enquêtes auprès des ménages.

Désagrégation

Par âge et sexe à partir de sources administratives ; et par âge, sexe, lieu et revenu à partir d'enquêtes auprès des ménages et autres, selon les disponibilités.

Données requises

Nombre de participants par année d'âge à l'éducation et à la formation formelles et non formelles ; estimations de la population par année d'âge.

Mis à jour mars 2023

Les sources de données

L'indicateur SDG 4.3.1 est calculé par l'ISU sur la base des données d'enquêtes sur les ménages compilées par le département des statistiques de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui gère une base de données mondiale sur les enquêtes nationales sur les forces de travail ou d'autres enquêtes pertinentes sur les ménages qui couvrent le marché du travail.

Assurance qualité

Des données précises sur la participation à l'éducation et à la formation formelles et non formelles par âge ou groupes d'âge spécifiques et par sexe sont essentielles pour le calcul de cet indicateur.

Limites et commentaires

L'éducation et la formation formelles et non formelles peuvent être proposées dans divers contextes, notamment les écoles et les universités, les environnements de travail et autres, et peuvent avoir des durées variées. Les données administratives ne capturent souvent que l'offre dans des contextes formels tels que les écoles et les universités. Les taux de participation ne rendent pas compte de l'intensité ou de la qualité de l'offre, ni des résultats de l'éducation et de la formation proposées.